

GOYCA

NUMÉRO
1
Spécial été 2016

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE NOUVELLE D'AUDIERNE

HOMMAGE

*Georges Van Parys
Souvenirs p.10*

*Festival
des seconds rôles p.3*

*Le retour de
Marc Pointud p.3*

*Dans le rétroviseur
P.4 et 5*

LES TRAVAUX DU PORT

**Prêts pour la fin
de l'année p. 6**

**SORTIR
TOUS LES SPECTACLES, EXPOS,
CONCERTS DE L'ÉTÉ
P.12**

EDITO

Par Jo Evenat Maire



Bonjour,

Voici « GOYEN » le nouveau bulletin municipal de notre commune nouvelle :

Commune nouvelle, nouvelles informations, celui-ci sera diffusé chaque trimestre.

Nous sommes dans l'action. Nous batissons ensemble un territoire viable, cohérent et consensuel avec un champ d'action plus vaste et plus efficace, ceci dans un souci constant de préserver ses spécificités et l'identité de chacun. Nous souhaitons mettre à profit les quatre prochaines années pour aboutir, à la fin de ce mandat, à une intégration progressive des services, des commissions, et des actions de la commune nouvelle. Ainsi, nous conservons notre cadre de vie accueillant et sécurisant.

La commune nouvelle s'est approprié les projets préexistants de chaque commune historique.

Ce vaste programme va des rives du Goyen à l'embarcadère de St^e Evette. Il a déjà commencé le long du front de mer et se poursuivra par la réhabilitation du centre ville.

Nous allons développer l'habitat avec la mise en œuvre d'un document d'urbanisme commun à tout le territoire de la commune nouvelle, ceci dans le respect du patrimoine local. Une réserve foncière de plusieurs hectares portée par l'établissement public foncier est l'objet d'une consultation pour la réalisation d'un nouveau quartier à Kerlaouénan.

Action, investissement, travail sont les mots clés de notre équipe municipale. Chaque jour nous pouvons mesurer les économies réalisées. Chaque jour nous pouvons en tirer les bénéfices au profit de notre commune nouvelle et de ses habitants.

Bonnes vacances, bon été sous le soleil !

Bien cordialement.

J. EVENAT

SOMMAIRE

2 ÉDITO

3 FOCUS

Festival des seconds rôles du cinéma

Une notoriété grandissante

Marc Pointud

De retour du phare Maudit

4 DANS LE RÉTROVISEUR

Rétrospective des trois derniers mois

6 TRAVAUX

Les quais à Audierne

La station d'épuration

Les conteneurs enterrés

La rénovation des pontons

9 TABLEAU DE BORD

Un avenir serein pour la commune nouvelle

10 PATRIMOINE

Hommage à Georges Van Parys, grand compositeur populaire

12 Conférence et expositions

Exposition « Eskévin Gwechall »

Mémoires de pays/ pays de mémoire
Du métier au geste, gens d'Esquibien

13 SORTIR

Tout l'agenda culturel de l'été

16 BON À SAVOIR

Il faut trier pour moins polluer
jardiner au naturel

19 EXPRESSION PUBLIQUE

20 EN VITRINE

De nouveaux commerces à Audierne

Goyen N°1 ÉTÉ 2016

Directeur de la publication

Jo Evenat

Ont participé à la rédaction de ce numéro

Patrick Delafon - Jo Evenat - Didier Guillon - Philippe Laporte - Denis Hantz - Danièle Le Villain - Maryvonne Le Bras - Denis Vissian
Merci à Cap Accueil et Culture et Patrimoine pour leurs contributions à ce numéro.

Photos : Yves Le Mao – Dominique Gombault – Annick Calvar - Culture et Patrimoine

Conception graphique : Maryluna.

FESTIVAL DES SECONDS RÔLES DU CINÉMA

Une notoriété grandissante

La 3^e édition du Festival des seconds rôles du cinéma, acteurs et techniciens, qui s'est déroulée sur notre commune du 22 au 24 avril, consacrée au cinéma franco-belge, a rencontré cette année encore un succès remarquable et remarqué.

A l'origine de ce festival, les 5 petits enfants de Clément Harari, grande figure du cinéma français, qui ont su entraîner dans cette folle aventure une équipe de bénévoles qui ont en commun la passion du 7^e Art.

La programmation retenue a permis de faire découvrir aux spectateurs des films accessibles à tous, peu connus, mais d'une exceptionnelle qualité, axés cette année sur le thème de la famille, avec, en point d'orgue, la projection en avant-



première, du film d'Arthur Harari (parrain du festival), Diamant noir, qui a obtenu le prix du jury au festival du film policier de Beaune, et qui a rempli la salle du cinéma Le Goyen.

16 longs et courts métrages étaient proposés cette année, projetés en alternance à Audierne et au théâtre G.Madec d'Esquibien. La fréquentation est restée stable par rapport à l'an dernier.

Le succès que rencontre cette manifestation auprès des amateurs de cinéma est dû, en dehors de la grande qualité de la programmation, à l'ambiance particulière qui règne au sein de ce festival : en-

core confidentiel, sans enjeux, animé par des bénévoles passionnés, c'est un lieu qui permet une grande proximité et un échange authentique entre la quinzaine de professionnels présents et les festivaliers, dans un climat de simplicité serein et détendu.

Un couple, récemment installé sur notre commune, témoigne : « Si on élimine la beauté majestueuse du Cap-Sizun qui nous a séduits, ce qui a motivé notre installation définitive en ce lieu, c'est la diversité et la richesse culturelle qui sont proposés à ses habitants, qu'il s'agisse de peinture, musique, théâtre et cinéma ; ce festival, organisé par des bénévoles amateurs mais avec un résultat de qualité professionnelle, en est une brillante démonstration ».

Alors, vivement la 4^e édition, et n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles en charge de l'organisation et de l'animation : c'est l'occasion de rencontrer une équipe inter-générationnelle passionnée, et de vivre la magie du 7^e Art.

MARC POINTUD

De retour du Phare Maudit

Marc Pointud, Président de la société des Phares et Balises a passé 69 jours seul à Tévennec pour sauver une partie oubliée du patrimoine breton. Rencontre avec un homme de convictions.

« Si j'avais écouté tout le monde, jamais je ne serais parti », dit-il en racontant les péripéties de cette aventure pour atteindre ce rocher perdu dans l'Océan à 7 kilomètres de la côte. Depuis très longtemps, Marc rêvait de cette retraite monacale. Il est vrai que Tévennec, ça se mérite : un des points les plus dangereux du globe, connus des plus grands marins. « Au départ, on imagine qu'il suffit d'une bonne météo pour aborder comme une fleur ce mouchoir de poche. Mais la météo, ne dit pas tout. Quand il fait beau à Audierne, il y a peut-être des creux d'un mètre cinquante à Tévennec et dans ce cas, impossible de mettre le pied sur le rocher ».

La victoire de l'opiniâtreté

Au final, un départ initialement prévu à la fin du mois d'octobre, reporté sans cesse jusqu'au mois de février où Marc décide, malgré la persistance des mauvaises conditions, d'affrêter un hélicoptère pour mener à bien l'opération et sa



médiatisation. 400 kilos de matériel à emporter sur le rocher. Sur place, depuis plus de 100 ans, il n'y a plus rien ! De l'eau, essentielle pour boire et pour se laver, des conserves, des vêtements en quantité faute de laverie à proximité, une batterie de 50 kg, un panneau solaire, un chauffage au gaz, un téléphone et un ordinateur pour rester connecté.

Marc, aidé par sa compagne Juliette Bellec et des bénévoles de l'association, ont tout listé. Plusieurs entreprises ont aussi apporté leur concours sous forme de mécénat.

Le 27 février, il faudra 5 rotations d'hélicoptère pour mener à bien le débarquement et, le soir du premier jour, Marc se couche à 3 heures du matin après avoir tout rangé dans la petite maison de 50 m², épousé par les 70 marches à monter à chaque rotation avec ses cartons, sacs et bidons.

L'aventure aura démontré que résider à Tévennec est possible malgré des conditions difficiles.

« L'opération est un succès total tant au plan médiatique qu'au niveau des contacts à venir », nous dit Marc, « le buzz continue et j'ai des demandes d'interview dans de nombreux magazines, et télévisions de France et de l'étranger. »

L'alerte a été entendue jusque dans les Antilles anglaises, où un des plus chics clubs de yachting au monde a félicité Marc pour son action. En Bretagne un couvreur armoricain a offert son concours pour refaire le toit de la maison de Tévennec.

Un bilan très positif

Tout cela est très encourageant pour Marc et les membres de la SNPB. « Notre démarche est devenue crédible, Tévennec est sur la voie du sauvetage. Nous pourrons envisager la création de la résidence d'artistes. Ils viendront se ressourcer dans le premier monastère maritime créé dans un phare. » Sur le plan personnel, cette retraite m'a aussi beaucoup apporté, jamais je ne me suis ennuyé dans ce lieu de méditation propice à l'écriture. Mon livre qui est une sorte de journal de bord a bien avancé. J'ai été contacté par un autre éditeur pour faire un livre souvenir illustré par de nombreuses photos sur l'opération. Il ne reste plus qu'à mobiliser l'Etat qui ne manquera pas d'apporter son aide à ce projet. »

Si vous aussi, vous voulez contribuer au succès de cette démarche patrimoniale vous pouvez prendre contact auprès la Société Nationale pour le Patrimoine des Phares et Balises soit par mail : contact@pharesetbalises.org, soit par courrier : SNPB BP 20 29770 Audierne.

DANS LE RÉTROVISEUR



Art floral des jardiniers des 2 baies.



Jean Ladan collecte des vêtements et des couvertures pour les migrants de Calais.



«Les souris blanches en répétition pour la SNSM.



Réouverture du parc «Ar Paéron.



Jo Evenat avec Muguette Corrigou, nouvelle directrice de l'Office de Tourisme et Bérengère Le Quéau, hôtesse d'accueil.



Remise à l'eau des filières par les plaisanciers du Goyen.



Réunion publique animée par Didier Guillon, pour l'aménagement du front de mer.



Concours de far.



Emmanuel Audrain, Retour en Algérie au cinéma Le Goyen.



Paul Cornec et Jean-Jacques Doaré en dédicaces pour «Au pays d'Audierne».



«Qui veut marier mon fils» du TBM au théâtre G. Madec.



Concert-Apéro du 9/4. Vif succès du trio brestois, le public ravi de la formule s'est déplacé en nombre (C&P)



Commémoration du 8 mai 1945.



Musée maritime; Séance de matelotage avec les jeunes du Gapas dans le cadre du projet «La Louïsette».

Les travaux des quais d'Audierne

Un chantier de 14 mois est entrepris par le Conseil départemental sur le quai Pelletan. Ce quai, datant de 1958, présentait des faiblesses. Par un lent travail de sape, les marées ont disjoint les gros blocs de béton superposés qui constituent son ossature, libérant les boues et sables draguées dans le chenal, qui avaient été stockés en son centre. Dès lors, des cavités se sont creusées sous le terre-plein, provoquant son affaissement.

Ce chantier se déroule en deux phases identiques. La première concerne la partie du quai allant de la mairie à l'hôtel du Goyen, la seconde, de l'hôtel du Goyen à la cale du Bar breton.

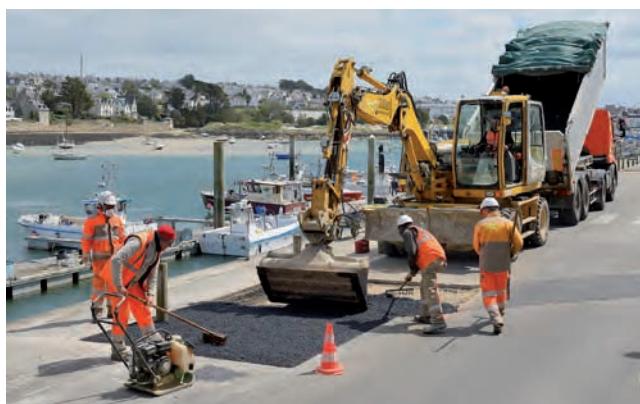
Durant chacune des deux phases, le processus débute par la stabilisation des blocs (jointolement), ensuite vient la perforation spéciale en deux directions, sur une profondeur de 18 m, pour injecter le béton.

Fin mai, la première phase doit s'achever par un revêtement provisoire du terre-plein, en attendant la mise en forme définitive qui interviendra à l'issue de la totalité des travaux de consolidation du quai.

Parallèlement a été menée la réfection du quai Jean Jaurès, face au Bar de la mer. En effet, une canalisation de gaz, passant le long de ce quai, a dû être déviée pour permettre la réalisation des travaux.



© REPORTAGE Y.LE MAO





la Présidente du Conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles, visite les travaux du quai.



Le bassin de décantation

À la station d'épuration

Le traitement des eaux usées des communes d'Audierne-Esquibien, Pont-Croix et Plouhinec se faisait jusqu'à présent par lagunage à Lespoul, procédé qui ne permettait pas de traiter correctement ni le phosphore ni l'azote et qui arrivait à saturation (7000 habitants raccordés en assainissement collectif). Tout en réhabilitant son réseau pour réduire les eaux parasites et les chlorures, le Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples) de la baie d'Audierne, a élaboré le projet de la nouvelle station à boues usées. Pour cela il est aidé financièrement par l'Agence de l'eau Loire-Bretagne et le Conseil départemental (coût global 3.4 millions d'euros). Le permis de construire a été validé le 31 octobre 2012 et c'est fin 2015 que les engins ont entrepris les travaux.

La station à boues activées (6535 m²) est située à l'arrière du centre technique intercommunautaire de Toulbroën. Ce nouvel équipement, qui doublera la capacité initiale

de traitement, se compose d'un dispositif complexe :

Des pompes de relevage enterrées, situées au bord du Goyen, reçoivent les eaux usées ; Un dégrillage récupère les boues les plus compactes ;

Les eaux sont ensuite transférées vers un bassin de décantation circulaire de 900 m², où sont récupérées toutes les boues résiduelles ; Ces boues sont compactées dans une centrifugeuse, pour être brûlées ;

Les eaux usées sont dirigées vers un bassin d'aération de 2730 m³ ;

Elles s'acheminent ensuite vers un bassin d'anaérobiose de 560 m³, pour le traitement bactériologique du phosphore ;

Les eaux repartent enfin vers le dernier bassin actuel du lagunage maintenu en eau pour le traitement ultra-violet.

Durant la totalité du cycle, les odeurs sont traitées dans l'ensemble de la station par un système de charbon actif imprégné.

Après les essais techniques et les contrôles des différents services de conformité (Agence de l'eau, par exemple) la station sera opérationnelle (automne 2016).



Conteneurs enterrés

La communauté de communes et la commune d'Audierne continuent l'installation de conteneurs enterrés sur le territoire. Le site de la place de la Liberté (Audierne) est déjà opérationnel depuis mars. À Pors-Péré et près du cimetière d'Esquibien, les travaux avancent.

Chaque site présente trois colonnes de conteneurs en béton de 5 m³ chacun : une ou deux pour les sacs d'ordures ménagères, une pour le verre (qui ne doit pas recevoir d'autre matériau) et une autre pour les sacs jaunes.

D'autres sites sont en projet : deux sur les quais d'Audierne, et un autre (à définir) au centre-ville.



Rénovation des pontons au port d'Audierne

Une première tranche de travaux (9000€) a débuté au port de plaisance : trois catways ont été remplacés, par la société Metalu, de Saint-Brevin-Les-Pins. En effet, ces structures situées en bout de ponton sont fortement sollicitées par les accostages ainsi que par le mouvement des marées et les intempéries. Il est prévu de poursuivre le remplacement des plus usés, l'an prochain.

■ TABLEAU DE BORD

La situation financière de la commune nouvelle permet d'envisager sereinement l'avenir

En cette année de transition, nous vous présentons les chiffres clefs du premier budget de la commune nouvelle. Bien évidemment il ne s'agit que des plus importants, le budget est toujours consultable. N'hésitez pas à contacter la mairie pour de plus amples précisions.

■ Endettement

Analyse rétrospective des communes déléguées entre 2010 et 2015

La commune nouvelle a une très bonne maîtrise de sa capacité à rembourser sa dette. Ainsi, il a été proposé pour l'année 2016, de recourir à l'emprunt à hauteur du montant des prêts arrivant à échéance cette année*. (*soit 604 000 €)

■ Evolution de la Dette/habitant dans la période 2014-2020

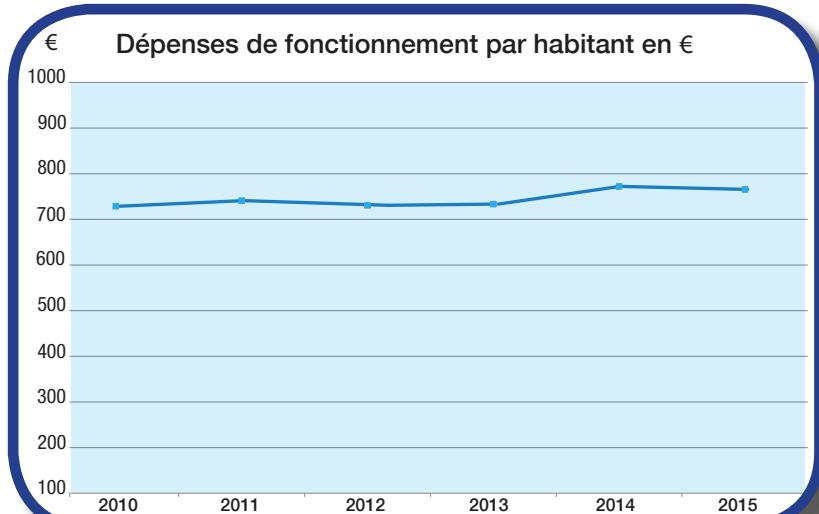
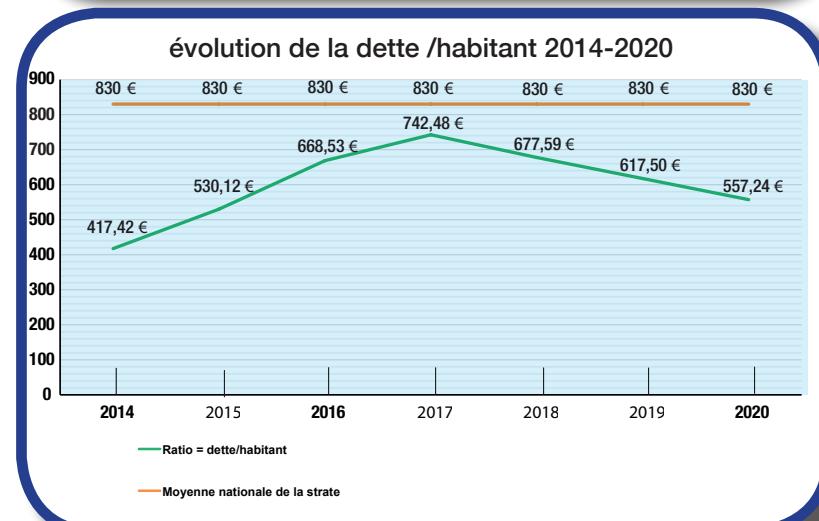
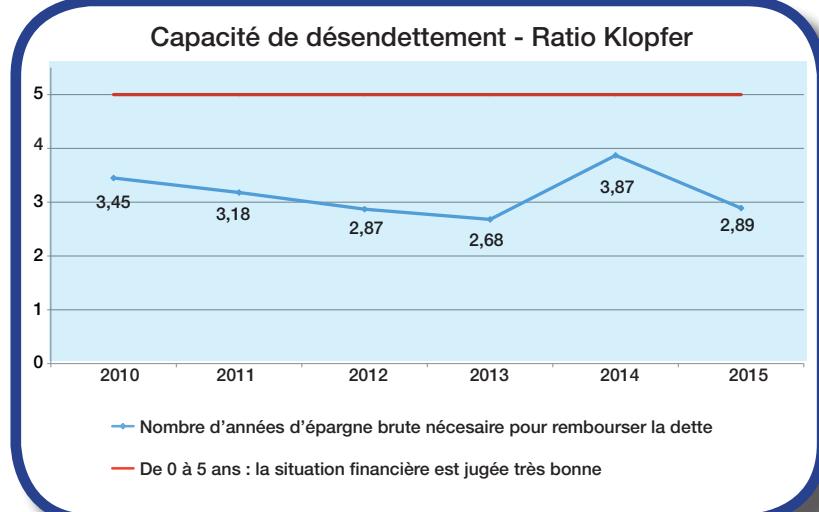
La dette par habitant connaît une augmentation transitoire liée aux nombreux investissements essentiels pour l'avenir que la commune nouvelle réalisera. Dans tous les cas elle reste nettement inférieure à la dette moyenne des communes de même importance.

■ Dépenses de fonctionnement/habitant

Depuis 2010 les dépenses de fonctionnement des deux communes historiques sont restées remarquablement stables, mais il faut conserver une volonté de maîtrise des charges générales et de personnel afin de contenir l'augmentation des dépenses incompressibles (eau, électricité, gaz...). Cet effort permettra de continuer à soutenir les acteurs économiques et associatifs locaux.

■ Taux des taxes

En cette année de transition et conformément aux engagements de modération fiscale, les taux communaux des taxes locales n'augmenteront pas. Une harmonisation fiscale sera opérée en 2017 avec le souci de conserver des montants d'impositions stables pour les contribuables. Pour ces raisons de taux inchangés, nous ne présentons pas ce graphique cette année.



15 JUILLET/15 AOÛT HOMMAGE À **GEORGES VAN PARYS**

L'homme qui faisait chanter les plus belles voix du cinéma et du théâtre en France

L'association Culture et Patrimoine, en contact avec la famille de Georges Van Parys pour ce travail mémoriel, a souhaité rendre un hommage au compositeur. La mairie s'y associe.

Inconditionnel de la Bretagne, Georges Van Parys a séjourné à Audierne puis a construit une grande villa au Trez Goarem.

C'est à dix-neuf ans, en 1921, que le compositeur Georges van Parys découvre le Cap Sizun, il en tombe amoureux. Il vient de parcourir à pied, avec quelques amis, les quinze kilomètres qui relient Audierne à la Baie des Trépassés. Il est touché par le coucher du soleil sur la Pointe du Raz qu'il contemple des fenêtres de l'Hôtel du Raz de Sein. Il se fera la promesse d'acquérir, un jour plus faste, une maison perdue sur la lande bretonne, face à l'océan.

Cette maison, il la construira sur les dunes de Trez Goarem à Esquibien, en 1962. Il fera rouvrir une carrière de granit pour élever, autour de son piano, les murs qui défieront la violence des rafales de vent. Beaucoup de personnalités célèbres du théâtre, du septième art et de la littérature partageront la plage du Cabestan avec les enfants et les petits enfants : Suzy Delair, Alice Sapritch, René Clair, Jean Le Poulain, Pierre Tchernia, Silvia Montfort, Christiane Rochefort... la liste de ses amis est longue car c'est un affectif. Mais, en attendant ces moments, il fait l'acquisition dès 1927, d'une petite maison blanche, à la Montagne, sur les hauteurs d'Audierne. Déjà, il invite l'avant-garde turbulente de la musique et du cinéma à surveiller les entrées à la voile au port. Parmi ses amis d'Audierne, viennent ses plus fidèles collaborateurs. Il arrive



aussi, dans les années 30, que des vedettes de cinéma comme Annabella et Jean Gabin passent lui rendre visite. On peut les apercevoir boire des verres en sa compagnie sur les planches de La Potinière devant la plage d'Audierne.

Ce sont les années folles. Georges van Parys accompagne au piano les tours de chant des plus grandes chanteuses de l'époque. Il rencontre un succès fulgurant en écrivant des opérettes légères dont les parisiens raffolent. C'est donc naturellement, lorsque le cinéma se met à vouloir être sonore, que l'on se tourne vers lui. C'est le début d'une carrière prodigieuse. Beaucoup de mélodies subsisteront dans la mémoire collective aux films pour lesquelles

elles ont été composées : « Le mauvais garçon », « La complainte de la butte », « un jour tu verras », « La complainte des infidèles », les succès s'enchaînent... Plus de 350 partitions répertoriées pour le cinéma !

Tout en écrivant des chansons qui marqueront les répertoires d'artistes comme Joséphine Baker, Fréhel ou Maurice Chevalier, il invite Michel Simon et Arletty à fredonner l'inoubliable « Comme de bien entendu » du film « Circonstances atténuantes » de Jean Boyer.

René Clair, Jean Renoir, Henri-Georges Clouzot, Michel Audiard, Jacques Becker, rares sont les grands réalisateurs français, de 1930 à 1970, qui n'ont pas fait appel à son inspiration. Ses chansons seront reprises par Claude Nougaro, Jacques Dutronc, Michel Delpech, Renaud et plus récemment Patrick Bruel.

Paradoxalement à l'engouement que provoquent ses compositions, Georges van Parys est un discret, un modeste, ce qui explique probablement que si ses ritournelles font partie



Georges Van Parys en dédicace, avec M. Tamion de la maison de la presse à Audierne.

aujourd'hui du patrimoine culturel, on ne connaît plus l'Auteur. Il a élevé la musique dite « légère » au rang des plus nobles partitions musicales. Il a prouvé que l'on pouvait être populaire sans jamais devenir vulgaire. Aux fastes et aux projecteurs des avant-premières de cinéma, il préfère les promenades sur les côtes bretonnes, nez aux embruns, et le spectacle du battement des phares du Raz de Sein, de la Vieille à Men Brial.

Grâce à l'association Culture et Patrimoine et aux archives personnelles des petits enfants van Parys, les habitants du Cap auront le loisir de découvrir ce musicien et son œuvre lors des hommages qui lui seront rendus au cours des étés 2016 et 2017. Une exposition sera inaugurée le 15 juillet à la Mairie d'Esquibien qui évoquera notamment, par des documents photographiques très personnels, les différentes époques de sa présence fidèle dans le Cap. Une projection du film « French cancan » donnera l'occasion de redécouvrir Jean Gabin et Maria Félix dans ce chef d'œuvre de Jean Renoir sur le grand écran du cinéma d'Audierne le 17 juillet à 18 h. Un concert sera donné par Zouzou Thomas, petite fille du compositeur et fille du regretté Bernard Thomas, avant la projection.

Natalie van Parys, une autre petite fille, accompagnée de deux chanteurs et d'un pianiste, illustrera avec beaucoup d'humour la vie du compositeur lors d'une conférence au Théâtre Georges-Madec pendant l'été 2017.

Paul van Parys



Zouzou, petite-fille de Georges van Parys

Je m'appelle Zouzou et je dois mon prénom au film éponyme avec Joséphine Baker et Jean Gabin dont Georges van Parys, mon grand-père, a fait la musique. C'est mon oncle, Jean van Parys, qui m'a appelée ainsi à ma naissance.

Georges a eu cinq petits-enfants, je suis la dernière. Je l'ai à peine connu, pourtant, j'ai toujours grandi avec ses chansons. Quand je me suis mise à l'accordéon, à vingt ans, après plusieurs années de percussions cubaines, c'est tout naturellement que j'ai commencé par chanter ses mélodies. Je voulais composer mais je m'étais fait la promesse d'acquérir d'abord deux heures de répertoire populaire. De van Parys à Bruant, Piaf, Fréhel, Montero, Brassens, etc... De le jouer en public avant de commencer à composer moi-même. J'ai tenu ma promesse !

Mon père, Bernard Thomas était journaliste-écrivain et, de ce fait, j'ai également grandi dans les mots. Je fais les textes et les musiques de mes chansons. Elles parlent des gens, de la vie, de la mer, du vent, de la rue, de révolte, parfois de violence...

J'aime les mélodies et compose avec mon instrument sans jamais l'aide d'un ordinateur. La percussion m'a apporté le rythme et mes chansons vont de la valse, aux influences d'Amérique du sud et du jazz.

J'ai eu la chance de rentrer il y a vingt ans de cela au célèbre cabaret Montmartrois : Le Lapin Agile et de m'y produire durant toutes ces années.

Je suis très heureuse cette année de cet hommage rendu à Georges notre grand-père et de chanter quelques unes de ses chansons. Je n'ai jamais cessé de venir à Audierne et c'est bien souvent qu'il m'arrive de jouer dans tous les petits établissements qui m'ouvrent leurs portes où je mélange compositions et répertoire populaire.



La maison de Trez Goarem.

PROGRAMME

● L'exposition est réalisée en collaboration avec la famille du compositeur. Elle sera visible du 10 juillet au 15 août. Le vernissage aura lieu le 15 juillet à 18 h en mairie. Lieux d'exposition : mairie et salles de l'association C & P. À découvrir : archives familiales, correspondances inédites, photos d'époque, partitions originales ! Ouvert à tous.

● Le film « French Cancan » sera diffusé sur grand écran au cinéma Le Goyen samedi 16 Juillet à 18h. C'est une version magnifiquement restaurée, à voir absolument que l'on soit cinéphile ou non ! La complainte de la Butte est interprétée par Cora Vaucaire.

En prologue, tour de chant de Zouzou Thomas, petite fille de Georges Van Parys. 18 h, entrée 8 € (tour de chant + film).

À noter : une plaque commémorative en hommage à Georges Van Parys, sera posée par la mairie au Trez, le samedi 16 juillet à 11h, cérémonie suivie du verre de l'amitié.

Du métier au geste, gens d'Esquibien

« Culture et Patrimoine » a constitué un fonds photographique des habitants d'Esquibien en 2016. Ici, ce sont les artisans d'Esquibien qui sont à l'honneur, photographiés par des membres de l'association. Exposition cet été, à « la maison aux volets jaunes », place Laënnec, puis à la mairie d'Esquibien du 17 août au 15 septembre.



Photo avec la permission de Claudine Yann.

L'aventure des câbles sous-marins transatlantiques du nord Finistère de 1869 à nos jours

Conférence de **Jannick Bodenes**

« Ca s'est passé chez nous : Locmaria-Plouzané, Penmarc'h ...! »

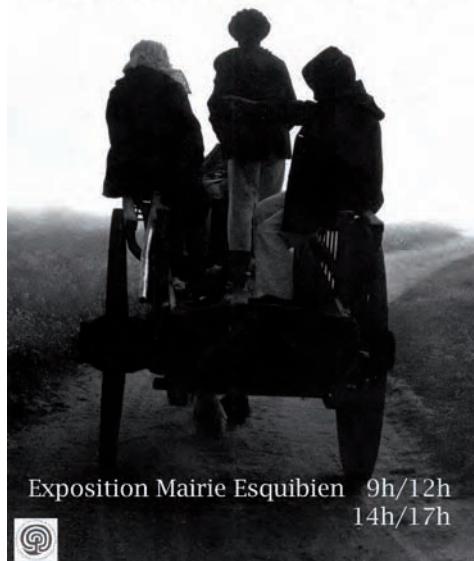
Passionnante évocation où l'on découvre comment ces liaisons furent menacées tour à tour par la concurrence internationale, la guerre, les éruptions volcaniques, les séismes... Association Culture & Patrimoine Théâtre Georges-Madec 9 août 20h30 entrée 5 €.



Exposition « Eskévien Gwechall » Mémoires de pays/pays de mémoire

Exposition visible aux heures d'ouverture de la mairie, du 18 mai au 18 juin, avec l'aimable autorisation de toutes les personnes qui ont confié à l'association Culture et Patrimoine, des photos de « l'ancien temps ».

ESKEVIEN GWECHALL



Reuz en Eskevien n° 14

À paraître en Juillet.

L'édition se fait plus belle et toute en couleur avec un sommaire décoiffant !

- Spécial G. van Parys (photos, textes, archives inédites)
- Un autre « Audierne » à Terre-Neuve ?

18 JUIN

Course cycliste La Sportbreizh

13h30 : départ de la Pointe du Raz, arrivée à Plouhinec, soit 160 km. Traversée de notre commune par : Kerlan, Brignoc'h, Kerhuon, rues de la plage, des acacias, des camélias, de la cale, boulevards J. Moulin, Y. Normant, M. Brusq, rues du Môle, Amiral Guépratte, quais J.de Thézac, Pelletan, J. Jaurès, de l'Europe, rues V. Hugo, du 14 juillet, de Kerivoas, de la République, des Partisans, Les Quatre Vents.

26 JUIN

Parenscène

« Par'enscène », troupe composée de parents, enseignants et amis de l'école Sainte-Anne d'Audierne, joue « Le bonheur est dans l'amer », pièce écrite par J. Guyomarch, membre de la troupe. Théâtre G.Madec – 17 h - Réservations : 02 98 70 12 48 / 06 04 49 36 96.

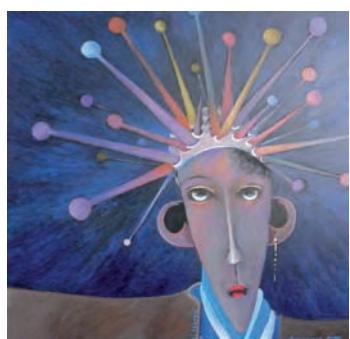
8 JUILLET AU 31 AOÛT

Exposition à la chapelle S^{te} Brigitte à Landuguente.

L'association des Amis de la Chapelle de S^{te} Brigitte propose une exposition sur les bannières en Bretagne. Ouvert tous les jours de 14 h à 18 h. Entrée gratuite.

9 JUILLET AU 17 AOÛT

Exposition , salle de L'inscription maritime : « Des idées plein la tête » La Ville a choisi d'exposer cette an



née Lucie Ludwiczak , artiste peintre et art thérapeute , qui nous fera entrer dans un monde pictural plein de poésie et d'interrogations. Entrée libre, 10h30-12h30 et 15h-19h.

DIMANCHE 10 JUILLET

Pêche à l'ancienne.

Pour la 5^e année consécutive, a lieu le concours de pêche à l'ancienne, de 7h30 à 11h30, de la Pointe de Lervily à Penn Enez. Se munir d'un galet taillé à la main et de « bouët » naturel (crabe, cloporte, « burug », bernique...). Après la pesée et la distribution des lots, pot convivial offert par la municipalité. RV parking du sémaphore. Gratuit.

13 JUILLET

Bal populaire

Le comité de jumelage Audierne-Penryn organise en association avec l'amicale des Sapeurs pompiers et la mairie d'Audierne son traditionnel bal populaire le 13 juillet 2016, place de la Liberté à Audierne. Orchestre de Christian Le Roy. De 18 à 20 h, présentation de véhicules de pompiers. 21 h, bal. 23h15, feu d'artifice. Petite restauration sur place.

frites, soupe de poissons et naturellement crêpes...). Entrée gratuite.

14 JUILLET

De 9h à 18h Troc et puces

Le Comité d'Animation d'Audierne organise sur la place de la Liberté un troc et puces qui accueille une quarantaine d'exposants. Renseignements et réservations au 06.88.42.60.16 Entrée gratuite.

DU 20 JUILLET AU 28 AOÛT

Exposition à la chapelle de Ste Evette

Des peintres amateurs de la région exposent à la chapelle. Comme tous les ans, seul le thème de la mer a été retenu. Entrée libre.

22 JUILLET

À partir de 19h

Fest noz au Clos des Capucins



Le Comité d'Animation d'Audierne organise dans l'enclos des Capucins son traditionnel fest-noz animé en première partie par le groupe de chants de marins «les vareuzes a dreuz» et en seconde partie, invitation à la danse avec le duo Morvan - Le Bigot , les sonneurs Eric et Thomas Ollu - JF Le Coz, les chanteuses de kan a diskan Aurélie et Koulmic, le groupe Tan Tad. Restauration sur place (crêpes, pommes de terre au lard, saucisses merguez, sardines, galette saucisse, moules, frites, buvette, barbe à papa). Entrée 3€.



14 JUILLET

Arts à la Pointe à Audierne Saison 2016

Vernissage du parcours d'art contemporain « Arts à la Pointe ». Périple couvrant les 9 sites d'exposition au départ d'Audierne (de 8h45 jusqu'au soir), repas convivial vers 13h. Transport individuel ou en car. Réservations : car, 8 € ; repas ,15 € avant le 9 juillet : Arts à la Pointe, 9 rue Lamartine, Audierne, 02 98 70 28 72 ou contact@artsalapointe.com

Gwenola Saillard-Calvez,

Le dessus des Halles
Installation. Une évocation sensible du drame des réfugiés.



Ateliers participatifs de création animés par l'artiste les 27 et 28 juillet 15h30/17h30. Gratuits, inscriptions à l'exposition.

Robert Schad au mât Fenoux

Une des œuvres monumentales présentées dans le cadre du circuit « Art à la Pointe » est installée sur l'esplanade du mât Fenoux, à l'entrée du port

d'Audierne. Robert Schad crée des dessins dans l'espace à partir de tubes en acier massif. Les lignes sont le résultat non seulement de courbures et de torsions, mais aussi de l'addition de pièces de forme droite et de longueur différente, soudées les unes aux autres. Les points de soudage sont poncés et prennent un aspect organique, telles des articulations. Le mouvement graphique se développe dans l'espace en larges courbes et volées pour devenir sculpture. La lourdeur physique de l'acier massif est abolie. On est alors en présence d'une forme aux dimensions humaines qui se déroule pour danser dans l'espace.



Maël Le Golvan à l'église Saint-Raymond

Prix Arts à la Pointe 2015
Installations/photographie
Une allégorie de la lumière réalisée pendant la résidence d'artiste en partenariat avec le Lycée des Métiers Jean Moulin de Plouhinec.

VENDREDI 22 JUILLET ET VENDREDI 12 AOÛT :

Randonnées nocturnes

Le groupe de marche d'Esquibien, avec la participation de la Mairie et de la Section Patrimoine de Cap-Accueil, organise 2 circuits de marche-découverte nocturne. En Juillet : départ de la Chapelle de St^e Evette. En Août : départ du terrain de foot , à partir de 21h.
A l'issue de la randonnée, les marcheurs se retrouveront autour d'un pot de l'amitié offert par la Mairie.

DIMANCHE 24 JUILLET

6^e Rencontres d'artistes et de créateurs

Place de la Liberté Audierne. 50 exposants attendus (Peinture, Sculpture, Céramique, Photographie, Bijouterie) Renseignements: lagalerie29@gmail.com

24 JUILLET DE 12 H À 18 H

Fête du Goémon au Lennac'h



©SERJ PHILOUZE

Organisée par le Comité d'Animation d'Esquibien, sur le site du Lennac'h, autour d'une activité ancestrale de brûlage du goémon. Face à la mer, de nombreuses animations sont proposées au public (jeux bretons, démonstrations de forge, matelotage, ramendage de filets, etc.). L'animation musicale est assurée par des couples de sonneurs et un chanteur accompagné de son accordéon. Une fête familiale où règne la

convivialité. Restauration sur place : moules, saucisses, lard grillé, frites et crêpes, naturellement. Entrée gratuite.

JEUDI 4 AOÛT

Concert Duo du Bas

L'une est basque, l'autre bretonne. Hélène Jacquelin et Elsa Corre se sont rencontrées en 2012 à Douarnenez, où elles ont posé leurs valises. Un duo est né, nourri de chants récoltés ici et là. Sur scène, tour à tour, enfants, bergères, voisines, partenaires amoureux, Elsa et Hélène font jouer, sonner et brinquebaler casseroles, théières, valises au gré de leur ballade et revisitent les chants collectés auprès de 23 femmes, dans seize langues qui sonnent comme un même liant, symbolisant le départ, l'exil, le souvenir, la rencontre, la vie, la mort, mais surtout l'amour. 20 h 45, Théâtre G. Madec, Esquibien. Organisé par Cap Accueil.



5 AOÛT

À partir de 19 h

Fest noz

Le Comité d'Animation d'Audierne organise un 2^e fest noz dans l'enclos des Capucins, où se produiront Mouez Port Rhu (chants de marins), les chanteurs de kan a diskan Caradec - Huellou, le groupe Dremmwel. Restauration sur place

(crêpes, pommes de terre au lard, saucisses merguez, sardines, galette-saucisse, moules, frites, buvette, barbe à papa). Entrée 3 €.



© MARC ARZEL

6 ET 7 AOÛT

Fête de la S.N.S.M.

de 10h à 18h à Pors Péré. Animations diverses comme exercices de sauvetage en mer, hélitreuillage, percussion de radeau de survie, démonstration de sauvetage avec les chiens, présentation de maquettes flottantes, stands de vêtements de mer...

Les canots de sauvetage de Loctudy, Saint-Guénolé Penmarch, Douarnenez, l'Île de Sein seront présents le dimanche aux côtés du canot d'Audierne.

Nombreux lots à gagner au tirage de la loterie et accès gratuit à une promenade en mer dès l'achat d'un billet.



6 AOÛT

À 21 h : « Les brèves de comptoir ».

Spectacle du Théâtre Ephémère. Textes de J.M Gouriot, adaptation de J.M Ribes, au

Théâtre Georges Madec d'Esquibien. Tarifs : 8 €, réduit 5 €. Renseignements réservations auprès de Gérard Mével : 02 98 70 13 97 / 06 07 13 97 80

14 AOÛT

Troc et Puces

Le comité de jumelage Audierne-Penryn organise son traditionnel Troc et Puces le dimanche 14 aout, à la salle omnisports, place du Général de Gaulle à Audierne. Environ quatre-vingts exposants sont attendus. Horaire pour le public de 9 h à 18 heures. Entrée 1 €, gratuit pour les enfants. Inscription pour les exposants au 02 98 70 39 78 ou 06 76 52 04 25.



LUNDI 15 AOÛT

Fest noz du FC Goyen

à partir de 19h au Clos des Capucins. Restauration sur place (langoustines, moules, frites, pommes de terre au lard, crêpes...). Un groupe de chants de marins animera le début de soirée et le groupe des Kantrieren et un trio de sonneurs du Bagad de Beuzec animeront le fest-noz. Entrée : 3 € adultes – gratuit, moins de 16 ans.

18 AOÛT

Fest-noz , place du 8 mai, à Esquibien, à partir de 19h

Le Comité d'Animation d'Esquibien organise son traditionnel fest-noz près de la salle polyvalente . L'animation est assurée par le cercle celtique de Plovan "Breizh a Galon", le groupe Ruz Reor musique



traditionnelle bretonne et celtique (accordéon et bombarde), assaisonnée d'une pincée de jazz grâce au saxo, batterie, basse et guitare, énergique, et très dansant .

Ce groupe est relayé par le duo féminin Koulmig Ha Guylaine, spécialiste du kan-ha-diskan, comme on l'aime ! Restauration sur place (Moules, saucisses, frites, soupe de poissons et naturellement crêpes...) Entrée : 3 €, gratuit jusqu'à 12 ans.

JEUDI 25 AOÛT

Quintet Papanosh

«Prenez cinq musiciens parmi les meilleurs jeunes

jazzmen français, accordez-leur un savoir musical encyclopédique, secouez le tout et vous obtiendrez Papanosh. Se souvenant de l'art décloisonné d'un Art Ensemble of Chicago autant que de l'esprit festif d'un Bernard Lubat, lorgnant parfois du côté de l'Afrique, les musiciens de Papanosh apportent un souffle de fraîcheur à la notion de folklores imaginaires. Avec la

danse et le jazz chevillés au corps.

Au final une musique pleine d'imagination, de joyeuses prises de risques improvisées, de sourires tendres ou hilares, de ruptures de climat, pour un kaléidoscope de sensations et de sentiments uniques.» Ludovic Florin, Jazzman, Jazz magazine. 20h45, Théâtre G. Madec, Esquibien Organisé par Cap Accueil.



©JACKY CELIER

LES STAGES DU LUNDI 25 AU SAMEDI 30 JUILLET



Stage de prises de vues et montages vidéos

De 10h à 12h avec possibilité d'élargir en fonction de l'avancement du travail, organisé par G. Mével entreprise P.A.C.O.C.

A partir d'un scénario simple, élaboré avec les stagiaires, prises de vues en extérieur et en intérieur. Montage sur iMac 27 pouces à l'aide des logiciel Final Cut Pro 7 et Final Cut Pro X. Programme détaillé sur demande, auprès de Gérard Mével : 02 98 70 13 97 / 06 07 13 97 80

DU LUNDI 18 AU DIMANCHE 24 JUILLET ET DU LUNDI 8 AU DIMANCHE 14 AOÛT

Stages de théâtre pour enfants et adolescents

(2 groupes : 07 à 11 ans, et 12 à 18 ans) organisés par le théâtre Ephémère et le Théâtre du Bout du Monde, salle du 1^{er} étage, gare maritime de Pors Péré (embarcadère pour l'île de Sein), de 10h à 12h. Contenu : travail collectif et individuel sur la voix, le texte, l'expression théâtrale, le costume et le maquillage. Mise en espace de scènes à partir d'œuvres classiques et contemporaines. Présentation du travail aux familles et amis à l'issue du stage. Coût : 50 € - gratuit pour les adhérents. Renseignements et inscriptions : Gérard Mével : 02 98 70 13 97 / 06 07 13 97 80



LES PARDONS

DIMANCHE 17 JUILLET

Pardon de S^{te} Evette

(Esquibien). La messe, célébrée à 10h30, sera suivie d'une procession jusqu'à la petite digue pour la bénédiction de la mer. A l'issue de la cérémonie, vente de crêpes et gâteaux au profit de la chapelle.

DIMANCHE 14 AOÛT

Pardon de S^t Onneau en l'église paroissiale d'Esquibien.

Messe à 10h30, suivie d'une procession jusqu'à la fontaine de St Onneau.

DIMANCHE 28 AOÛT

Pardon de S^t Raymond (Audierne).

Messe à 11h.

SAMEDI 10 SEPTEMBRE

Pardon de S^{te} Brigitte, à Landuguental (Esquibien).

Messe à 17h, suivie d'une procession. Café, crêpes, gâteaux seront proposés par les Amis de la Chapelle.

Et aussi

18 ET 19 JUILLET :

Cirque Zavatta – Place du Stum à Audierne.

26 JUILLET ; 5,16 ET 17 AOÛT :

Guignol, au parking du Jardin Le Duff de Mésonan à Audierne.

9 AOÛT : Cirque sur l'eau.

DU 26 AU 29 AOÛT : **Fête foraine**, place du Stum.

29 AOÛT : **feu d'artifice** de la fête foraine.

INTERVIEW DE NOS ÉDILES



Question : Monsieur le maire, Monsieur le maire délégué un nouveau bulletin municipal, c'est une nouvelle étape dans la commune nouvelle ?

Réponse : Oui, ce premier numéro en commun est une nouvelle pierre pour la maison commune que nous avons choisi d'édifier ensemble.

Q. Comment se sont passés ces premiers mois ?

R. Dans un premier temps, notre regroupement nécessite une nouvelle organisation qui permet à chaque entité de trouver sa place. Les ajustements sont nombreux. Et nous allons mettre à profit les quatre années qui sont devant nous pour harmoniser nos pratiques, sans bousculer les habitudes de chacun.

Q. Pouvez-vous déjà tirer des enseignements ?

R. Chaque jour, nous constatons l'intérêt qu'il y avait à se regrouper. Même si cela nécessite une remise en cause. C'est la meilleure façon d'éviter la routine ! Il est vrai que notre idée, dès le départ, était un regroupement au niveau du canton que nous avons proposé dès avril 2015 à nos collègues du Cap-Sizun, soit bien avant la décision finale. C'est en constatant, avec regret, leur refus de nous rejoindre, que nous avons pris la décision de consulter nos conseillers municipaux respectifs, qui, dans une belle unanimité (puisque il faut noter qu'aucun élu ne s'y est opposé), nous ont permis de convoler.

Q. Et maintenant ?

R. Après cette première période de réorganisation qui devrait durer jusqu'à l'automne, nous allons engager, sur les bases des projets des deux communes historiques, une réflexion sur l'avenir. Nous proposerons aux habitants un projet global apte à garantir le développement de notre nouvelle commune. Les projets sont déjà nombreux.

Q. Les habitants vous ont-ils fait part d'un sentiment de bouleversement ?

R. Non. Chacun a pu constater que son cadre de vie n'a pas changé. Nous nous attachons à le préserver. L'accueil est maintenu dans les deux mairies et les associations continuent leur vie, comme auparavant.

L'objectif de la commune nouvelle est d'optimiser nos moyens sans alourdir la pression fiscale. Cet engagement sera, bien entendu, respecté.

Adresses

Certaines personnes d'Esquibien craignent de connaître des difficultés dans l'acheminement de leur courrier. Il est facile de rédiger l'adresse de la façon suivante (les plus anciens se souviendront que telle était la norme, il n'y a pas si longtemps !) : M. Mme X (hameau ou rue) Y Esquibien

29770 Audierne.

Il y a quelques rues de même nom dans les deux communes historiques. On cherche des solutions nous en reparlerons à l'automne.



Jardiner au naturel

Jardiner au naturel, c'est travailler pour avoir un sol en bonne santé, riche en humus, fertile pour les plantes ; c'est protéger l'eau et les insectes utiles au jardin en abandonnant l'usage de pesticides. Grâce au compostage et au paillage, les déchets organiques deviennent de l'or pour le jardin. Ils restituent peu à peu au sol les fertilisants nécessaires à la croissance des plantes. 30 minutes de paillage, c'est 5 heures en moins à biner, arroser, bêcher... Atelier de compostage et paillage et distribution de composteur à 15 €, tous les

Il faut trier pour moins polluer !

En triant, nous participons à la chaîne de recyclage qui permet d'économiser de l'énergie et des ressources naturelles : 850 boîtes de conserve en acier permettent de fabriquer un lave-linge ; d'une bouteille en verre on fabrique une nouvelle, et ce, indéfiniment !

Trier permet de réaliser des économies.

Nos emballages ont de la valeur ! Ils sont collectés et apportés au centre de tri, où ils sont séparés par famille de matériau (papier-carton/ acier - aluminium/ plastique / verre). Leur revente à des recycleurs permet d'alimenter le budget « gestion des déchets » de la collectivité.

À compter du 1^{er} juin, le Cap-Sizun, avec toutes les collectivités du sud-Finistère, participe à une opération pilote d'Eco-emballages.

Désormais, ne nous posons plus de questions : Un emballage ? Déposons-le, en vrac (c'est-à-dire non emboîté) dans le sac jaune ! Inutile de le laver, il suffit de bien le vider. Les sacs jaunes sont disponibles en mairie et dans les offices de tourisme. Dans le but de recycler le maximum de déchets :

Dans le sac jaune, nous mettons donc : tous les papiers (livres, magazines, journaux, enveloppes, cahiers, prospectus...) ;



les emballages qu'ils soient en métal, en papier ou en carton ; les emballages en plastique - c'est la nouveauté - (flacons de salle de bain, bidons de lessive, pots de yaourt, barquettes de beurre, de viande, films, sacs plastique, boîte d'œufs...) les bouteilles (et flacons) en plastique. Les conteneurs blancs Abi 29, reçoivent, quant à eux, les textiles, vêtements, linge de maison, chaussures (liées par deux), même abimés ou tâchés (mais propres et secs et placés en sacs fermés) : ils seront réutilisés ou recyclés en torchons ou isolants.

Un doute, une question ? Contactons l'animatrice tri et prévention des déchets de la Communauté de communes au 0800 10 65 97 (n° gratuit). Plus d'info sur www.cap-sizun.fr



aturel

mois au centre technique communautaire de Toul Broen, à Pont-Croix.

L'aide au broyage, c'est maintenant une fois par an ! Pour fabriquer votre propre paillage, essayez le broyage de déchets végétaux, soit en louant un broyeur, soit en faisant appel à un prestataire. La nouvelle aide est plafonnée à 60 € TTC et peut être obtenue une fois par an et par foyer. Pensez aussi à broyer vos petites tailles fraîches (jusqu'à 1 cm de diamètre) à la tondeuse.

Pour garder un sol et des plantes en bonne santé,

favorisez la diversité des plantations. Adoptez des solutions alternatives aux pesticides et suivez le guide en jardinerie grâce au logo « Jardiner au naturel, ça coule de source » visible devant les produits écologiques utilisables au jardin.

Les communes désherbent moins pour préserver l'eau. Participez, vous aussi, au désherbage en nettoyant, manuellement, devant chez vous et laissez quelques plantes sauvages s'installer, elles nourrissent les insectes utiles et peuvent aussi vous servir (pensez au purin d'ortie, salades de pissenlit...). Renseignements et inscriptions : 0800 10 65 97 (n° gratuit) ou sur animation-dechets@cap-sizun.fr



Lutte contre le bruit

Les travaux de bricolage ou de jardinage peuvent causer une gêne pour le voisinage. C'est pourquoi les tondeuses à gazon à moteur thermique, les tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être utilisées que :

les jours ouvrables, de 8h30 à 19h30,

Les samedis de 9 h à 19 h,

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12.

Par conséquent, afin de respecter la tranquillité de ses voisins, ces activités sont interdites le dimanche après-midi.

aux préfets, leur indiquant la marche à suivre lors de la création d'une commune nouvelle. Cette instruction fait état de la garantie apportée par la Poste de distribuer le courrier libellé à l'ancienne adresse. « Compte-tenu de cette garantie apportée, une dérogation est accordée à titre exceptionnel quant à l'actualisation des données liées au domicile en cas de fusion de communes ». En revanche, la mise à jour devra être effectuée à l'occasion de la réalisation de toute autre formalité administrative conduisant à l'édition d'un nouveau certificat d'immatriculation (ex : changement d'état civil).

**Dimanche 7 août .
Grande Braderie des commerçants**

Chineurs et promeneurs en quête de bonnes affaires sont attendus nombreux, en centre-ville, sur les quais et dans les commerces.



Nouveau conseil d'administration au CCAS

En février, le CCAS de la commune nouvelle a constitué son conseil d'administration. Président de droit : M. Joseph Evenat. Membre élus : Mmes Joëlle Colloch, Brigitte Preissig, Danièle Le Villain, Joëlle Moalic-Verecchia. Membres nommés : Mme Roselyne Trividic, M. Jean-Luc Belleguic, Mmes Marie-Louise Moan, Anna Baraou. Mme Joëlle Colloc'h est élue à l'unanimité, vice-présidente du CCAS de la commune nouvelle.

Les membres des anciens CCAS d'Audierne et d'Esquibien continuent d'assurer le service de proximité dans leur commune d'origine, au sein des comités consultatifs.

Divagation des chiens

Il est rappelé qu'il est interdit de laisser les chiens en divagation sur la voie publique ainsi que sur les plages. Chenil-Service intervient pour la capture des animaux errants.

Communiqué du Secours populaire

Comme chaque année, le Secours populaire prépare le

séjour d'enfants en familles de vacances. Si vous êtes prêts à partager votre maison ou votre lieu de vacances avec un enfant de 6 à 10 ans pendant 15 à 18 jours, le Secours populaire est là pour organiser cet accueil bénévole. Pour plus de renseignements, contactez Andrée au 02 98 44 48 90, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

ADMR Audierne-Sud Cap-Sizun

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le siège social de l'association est au 3, Rue Guezno – Audierne. Le fonctionnement de l'ADMR reste identique. L'accueil du public se fait toujours tant à Esquibien qu'à Audierne, du lundi au vendredi. Le président est Didier Bocquet, et les vice-présidentes, Roselyne Trividic et Marie Louise Moan.

Sports / Loisirs

Retrouvez toutes les Animations d'Audierne et du Cap-Sizun sur le site de l'Office de Tourisme d'Audierne : www.audierne-tourisme.com, onglet Agenda, ou au 8, rue V. Hugo où le planning est affiché (remis gracieusement sous forme de flyer ou brochure, à votre demande). Vous trouverez également les informations sur les commerces, producteurs

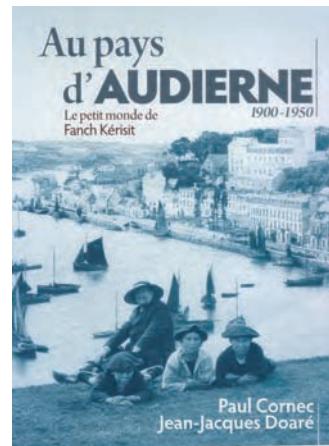
locaux, activités sportives, animations etc. Dans le nouveau Magazine touristique Pays de la pointe du Raz – Cap-Sizun 2016 .

Concours de logo

Avis aux artistes ! Un concours de logo symbolisant les différents aspects de la commune nouvelle d'Audierne est lancé. Déposez vos projets, comportant vos coordonnées, en mairie (à Audierne ou Esquibien) sur papier à dessin, format A4, ou par mail aux adresses suivantes : mairie.esquibien@wanadoo.fr ou mairie-audierne@wanadoo.fr pour le 31 août au plus tard.

Au pays d'Audierne (1900-1950).

Le petit monde de Fanch Kérisit. Editions du Cap-Sizun. 2015. 256 pages.



Pour concevoir cet ouvrage grand format sur Audierne et sa région, Paul Corneec et Jean-Jacques Doaré ont pris comme argument les cahiers de souvenirs d'un Plouhinécois du village de Saint-Jean, François Kérisit (1923-1989). Les auteurs ont agrémenté ces textes originaux sur la vie quotidienne, dans la première moitié du XX^e siècle, de plus de 330 photos et documents souvent inédits, sur Audierne, bien sûr, mais aussi Pont-Croix,

Poulgoazec, Esquibien. Un très «beau livre» sur les rives, droite et gauche, du Goyen !

Expo au musée Maritime



Les moyens et missions de l'Iffremer.

Il sera exposé entre autres, des maquettes de la flotte de l'Iffremer et une série de photographies de la vie dans les grands fonds. Ouvert du Samedi 11 juin au Dimanche 2 octobre 2016. Lundi à vendredi 10h-12h / 14h30 -18h30- Samedi et dimanche 14h30-18h30.

Tarif Adulte 5 € / Capiste 3 € / Etudiant 2 € / gratuit pour les moins de 12 ans.

Atelier matelotage les mercredis matin de 9h30 à 12h00. Gratuit - Sur inscription.

Le Musée Maritime organise aussi en partenariat avec le Musée des Thoniers d'Etel une projection du film «La Barre», documentaire réalisé par Jean Baptiste Pahun sur le Docteur Bombard et le terrible accident à Etel en 1958. Suite à la projection : conférence-débat avec le président du musée des thoniers et le réalisateur. Le mercredi 10 Août 2016 à 17H30 - Cinéma Le Goyen à Audierne. Tarif : 2 euros.

13 JUILLET AU 24 AOÛT

Le Marché Nocturne

Chaque mercredi, dès 18h30, dans une ambiance festive, place de la Liberté : Animation musicale pour chacune de ces soirées où vous trouverez entre autres victuailles, de l'artisanat d'Art, des créations...

Majorité

Une organisation optimisée dans de nombreux domaines, nous permet déjà de constater les gains potentiels de notre nouvelle commune. Ceux-ci seront pleinement visibles lors du prochain budget.

Cette période de mise en route, complexe, a donné l'occasion à tous les membres de la majorité de montrer en actes, leur volonté de travailler ensemble pour le bien commun. Nous allons maintenant mettre en place, dans le respect de nos engagements, un travail de réflexion sur l'évolution que nous voulons donner à notre territoire qui couvre désormais plus de 1 800 hectares et compte plus de 3 800 habitants. Une réflexion pour fixer le cap et vous proposer la bonne direction pour préparer l'avenir ; tant dans le domaine de l'urbanisme et des services, que du développement et de l'évolution de la commune nouvelle d'Audierne.

Ce projet commun reprendra bien évidemment les anciens projets de nos deux communes historiques, puisque ceux-ci verront le jour comme prévu. Engagement tenu.

Les nouveaux moyens dont nous disposons nous permettent d'envisager l'avenir avec sérénité. Nous allons, sans problème, faire aboutir tout ce qui est prévu, à moyens constants ; c'est-à-dire sans augmenter la fiscalité. Engagement tenu.

La méthode, déjà éprouvée, de concertation avant toute décision, sera toujours la règle. Chacun (élu ou non élu) pourra donner son avis et faire des propositions, puisque les commissions seront toujours ouvertes à tous. Engagement tenu.

Deux réalisations importantes verront le jour prochainement : la maison de santé à la Croix rouge et la maison des services au public au Stum. Elles permettront d'élargir l'offre de services et d'affirmer le rôle d'Audierne comme centre de l'activité économique du Cap-Sizun.

Notre volonté de travailler avec les communes voisines est toujours aussi déterminée. Nous avons répondu favorablement au schéma de mutualisation proposé par la Communauté de communes, qui prévoit une organisation mutualisée des services communaux et la mise en commun des moyens pour être plus efficents dans l'action publique. L'an dernier, les municipalités d'Audierne et d'Esquibien avaient, chacune, voté favorablement en faveur de cette mutualisation.

Il reste à espérer que ce souhait de toujours privilégier l'intérêt général, soit partagé par tous les élus, loin de toute considération partisane.

Pour notre part, nous continuerons dans cette voie, convaincus qu'en ensemble, nous serons plus forts pour préparer l'avenir.

Les élus de la majorité de la commune nouvelle d'Audierne

Opposition

Les 8 élus de l'opposition de la commune nouvelle d'Audierne vont enfin pouvoir exprimer leur opinion sur les affaires communales menées par son maire Jo Evenat et le maire délégué de la commune déléguée d'Esquibien, Didier Guillon.

Cet espace d'expression démocratique, qui nous a toujours été refusé, devra également nous être réservé dans le bulletin « Ar Gannaeg », conformément à l'article 31 du règlement intérieur, même si nous ne voyons pas l'utilité de conserver cette publication. Un seul bulletin municipal ne suffit-il pas ? Pourquoi cette dépense supplémentaire ?

La création de notre commune nouvelle a été faite dans la précipitation et sans concertation avec la population. Notre ambition était la réalisation d'une grande commune regroupant l'ensemble du Cap Sizun. Cette structure de plus de 15 000 habitants aurait été une force pour, ensemble et d'une seule voix, défendre notre territoire, préparer l'avenir, réfléchir à son développement économique. Elle garantissait en outre le maintien de notre identité.

Nos maires respectifs ont fait le choix inverse : l'individualisme plutôt que l'union. En effet, pour mener à bien un projet d'ampleur, à l'échelle du Cap Sizun, il aurait fallu, dès le début, associer tous ses élus à la réflexion et non pas les inviter, sous la pression des représentants de l'opposition, à rejoindre la commune nouvelle alors que les conseils municipaux d'Audierne et d'Esquibien s'étaient déjà prononcés en faveur de la création de celle-ci.

Alors qu'en 2015 la fusion semblait urgente, quel est l'intérêt de maintenir aujourd'hui un semblant d'indépendance à la commune déléguée d'Esquibien au risque de créer des inégalités au sein de la population de la commune nouvelle ? Ainsi, pourquoi, par exemple, les derniers crédits alloués aux associations de parents d'élèves des écoles de la ville sont-ils différents ? Il est regrettable que M. le maire, qui semblait se ranger au souhait de l'opposition d'aligner les subventions par le haut, ait été rappelé à l'ordre par son premier adjoint. Pourquoi avoir augmenté le coût des repas scolaires et remplacé les TAP à Audierne, commune historique, par de la garderie payante ? Nous condamnons cette politique qui cible économiquement les ménages et qui considère l'éducation comme une charge et non un investissement.

Nous attendons désormais un véritable projet pour notre commune nouvelle, un projet cohérent, équitable et volontairement tourné vers un avenir commun.

Les élus de l'opposition de la commune nouvelle d'Audierne

Le commerce bouge à Audierne !



Bijouterie Cosquer

Philippe Cosquer vous conseillera dans sa Bijouterie-Horlogerie place Chevalier de La Barre (vente et réparation).



Le dressing (vêtements)

Retrouvez Frédéric Cedzidlo dans une nouvelle boutique plus spacieuse devant la place de la Liberté, vous y trouverez les vêtements Homme et Femme pour toutes les tailles.
4 rue Victor Hugo.



Fortune de mer

Loïc Blanken a jeté l'ancre à Audierne pour ouvrir une galerie de peintures et belles antiquités de Marine au 17, rue Louis Pasteur, dans une des maisons des anciens quais du port de pêche.



La petite boutique à côté des Halles

Une petite boutique offrant vaisselle et déco colorée et un espace éphémère dédié au prêt-à-porter. Place des Halles.



Aquabelle

Catherine Le Bihan vous accueille dans son Institut de Beauté au 6, Quai Jean Jaurès, pour tous les soins du corps, du visage et le maquillage.



L'Atelier de couture

Aurore et Enzo Santo Stéfano vous proposent toutes les retouches, la couture d'ameublement, ainsi que des cours de couture.
5, Quai Anatole France.



Les dessous de Rosa

Brigitte Guillemot a ouvert un magasin de lingerie pour toutes les générations et tous les budgets. 3, Place de la République.



Le Local Laura Thiec vous reçoit dans son nouveau Surf Shop; en plus des vêtements et accessoires vous y trouverez un accueil pour l'Ecole de Surf de Bretagne (ESB) et une location de vélo.
3 Bis, Quai Anatole France.



Secrets d'enfants

La mode de 0 à 16 ans, vêtements, cadeaux de naissance, doudous ! Marie sera là pour vous conseiller. Place de la République.



Crêperie An Dol Breizh

Bravo à Alban Colin qui a obtenu cette année la médaille d'or et le titre de meilleur crêpier de Bretagne et du Finistère !
Sa recette gagnante de crêpe de blé noir figure désormais sur sa carte : filet mignon de porc garni d'une embeurrée de chou aux pommes confites au gingembre et miel, et mousse à l'andouille de Guéméné.
4 Place de la République.
<http://www.creperie-audierne.fr/>



Hermann

La boutique se consacre à la mode féminine, Emmanuelle et Mélyna vous proposent un large choix de vêtements (du 36 au 52) et accessoires. Place de la République.

Kabambi

Le magasin de Déco maison et jardin, version éthique avec des pièces uniques qui font la part belle au recyclage, tenu par Martin et Claire Dahlbender.
6 Rue Gambetta.